

Questions orales

A notre époque où les recettes agricoles sont égales à celles de 1973 tandis que les coûts d'exploitation ont triplé, c'est ridiculiser et insulter nos agriculteurs que de laisser le Compte de stabilisation atteindre environ un milliard de dollars au 1^{er} janvier 1984. On a trahi l'objectif qu'ils avaient en investissant.

Mes collègues et moi pressons le gouvernement de modifier rapidement le Programme de stabilisation du grain de l'Ouest pour qu'il réponde aux réalités de notre économie et fonctionne conformément aux attentes générales des producteurs investisseurs.

* * *

LES DÉPUTÉS

LA SOIRÉE DE FINANCEMENT ORGANISÉE PAR M. CROSBIE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Madame le Président, le député de Saint-Jean-Ouest, critique financier du parti conservateur, aurait accumulé un déficit de \$200,000 à l'occasion de sa campagne à l'investiture. Suivant l'exemple du féministe de réputation internationale, Hugh Hefner, le député compte rembourser ses dettes en organisant une petite soirée de financement mettant en vedette une ancienne «playmate» de l'année de *Playboy*.

Nous savons tous que le parti conservateur a énormément servi la cause féministe, comme en témoigne la composition de son caucus qui ne compte que 3 p. 100 de femmes. Je constate avec plaisir que le député de Saint-Jean-Ouest fait preuve de beaucoup d'égards envers les femmes suivant la tradition conservatrice.

En fait, quand la presse l'a questionné au sujet du rôle de cette «playmate», il a dit qu'elle ne constituerait pas le plat de résistance. Il a déclaré:

Elle sera servie en apéritif.

Il a ajouté qu'il avait renoncé à l'idée d'emballer sa «playmate» dans un drapeau de Terre-Neuve et de la vendre aux enchères. Il a déclaré:

On pourrait me reprocher d'être sexiste.

Il a ajouté:

De nos jours, il vaut mieux éviter le sexisme.

Et enfin il a dit:

Il ne se passera rien de sexiste, du moins pas en public.

Je suppose que les femmes qui font partie de son caucus laisseront passer cette occasion d'être humiliées et qu'elles préféreront envoyer leur chèque par la poste.

la Société du crédit agricole comme principal prêteur des agriculteurs s'est détériorée au point qu'on ne la considère plus que comme un dernier recours. Que fait le gouvernement pour s'assurer que la Société du crédit agricole a suffisamment de fonds à prêter sur une base régulière et prolongée afin que les agriculteurs canadiens aient à leur portée un financement régulier et sûr?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, le député devrait relire la loi à laquelle la Société du crédit agricole doit se conformer dans ses activités. Cette société de la Couronne va prêter cette année plus d'argent que jamais dans toute son histoire: entre 700 et 800 millions de dollars. Elle vient au septième rang des institutions de prêt du Canada. Nous ne pouvons pas dégager les prêteurs privés de toute responsabilité à l'égard des agriculteurs. Les prêteurs privés ont des obligations. Il fut un temps où 17 p. 100 des prêts étaient accordés pour financer les exploitations agricoles. Cette année, presque 60 p. 100 de tous les prêts que nous faisons servent à consolider les dettes que les agriculteurs ont contractées auprès des institutions de prêt privées.

J'aimerais avoir peut-être une grande banque agricole. Le député propose-t-il que nous formions une autre société d'État pour offrir aux agriculteurs de l'argent à court terme? Je me trouvais en Colombie-Britannique avec un député de cette région cette semaine. Nous avons rencontré des centaines d'agriculteurs dont la situation financière est vraiment désespérée. Mais la plupart du temps, les banques leur coupent les fonds, le capital de roulement et le financement à long terme qu'elles accordaient. Le député me suggère-t-il de me substituer aux banques?

M. Lewis: Le ministre a déclaré publiquement qu'il fallait plus d'argent à la Société pour qu'elle recommence à prêter.

LE REFINANCEMENT DES PRÊTS DES AGRICULTEURS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, le Crédit agricole a demandé 600 millions de dollars en juin, mais le ministre des Finances n'a consenti que moins de la moitié de cette somme et tout n'a pas encore été versé. Quels conseils le ministre de l'Agriculture peut-il donner à un agriculteur canadien qui refinance un prêt bancaire ou achète une exploitation? Doit-il s'adresser à une banque ou au Crédit agricole?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Madame le Président, en vertu de la loi sur les banques, ces établissements financiers ont le devoir de prêter de l'argent aux personnes qui répondent aux critères d'un organisme de prêt convenable. Les banques ont des responsabilités envers les agriculteurs au même titre que nous. Cette année, nous prêterons ou garantirons de l'argent pour près de 50 p. 100 de toutes les hypothèques à long terme, car les banques et les autres établissements de prêt n'accordent aucun prêt à long terme. Les agriculteurs veulent des prêts sur 10 ou 20 ans. Nous leur offrons des contrats de 10 ans ou 20 ans, s'ils le désirent, renouvelables après 10 ans. Actuellement, nous sommes probablement le meilleur établissement de prêt à long terme. Si le député peut convaincre son parti et son chef de l'utilité des sociétés de la Couronne et de la nécessité de leur donner de l'expansion, nous améliorerons encore bien davantage cette situation!

• (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ DU CRÉDIT AGRICOLE

LES FONDS

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, je pose ma question au ministre de l'Agriculture. La position de